



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 14 Avril 2011

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
Délégation Picardie

Direction Départementale des Territoires
de l'Oise

Nos réf. : *SD* DRPIC/PMI
Vos réf. :
Affaire suivie par : Pascal Miara
pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 03 44 11 49 11 - Fax : 03 44 11 49 08

S.A.U.E.
40, rue Jean Racine
BP 317
60021 Beauvais Cédex

Objet : Elaboration de carte communale

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la commune de THIBIVILLERS n'est grevée d'aucune servitude aéronautique civile, tant radio-électrique que de dégagement d'aérodrome.

Toutefois, il me paraît judicieux de rappeler au conseil municipal que l'arrêté interministériel du 25 Juillet 1990, de portée générale, est applicable à l'intégralité du territoire de la commune. : En particulier, en dehors de l'agglomération, toute installation de plus de 50 mètres de hauteur est soumise à l'accord du ministre chargé de l'Aviation Civile et du ministre chargé des Armées, et peut être susceptible de se voir prescrire un balisage diurne et nocturne conforme à la réglementation en vigueur.

Enfin, il ne me semble pas indispensable que mes services participent aux prochaines réunions qui se tiendront dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de cette commune.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Copie à :

Présent
pour
l'avenir

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

www.developpement-durable.gouv.fr



P. BAZER-BACHI

Délégation Picardie
Aéroport de Beauvais
Tour de contrôle
60000 Tillé
Tél : +33 (0) 3 44 11 49 00

